

FAITS SAILLANTS 2022



Association pour le recyclage
des produits électroniques
du Québec



TABLE DES MATIÈRES

LE PROGRAMME EN BREF 3

Types de produits électroniques visés	3
Membres	3
Points de dépôt officiels	3
Autres services de collecte	4

ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION 5

Création d'un logo spécial « Depuis 10 ans »	5
Campagne publicitaire	5
Campagne destinée aux industries, commerces et institutions (ICI)	6
Relations publiques	6
Notoriété du programme et impact sur la population	7

RÉSULTATS 2022 8

Quantité de produits récupérés et taux de récupération	8
Traitement des produits	8
Disposition des matières	9
Quantité de produits mis en marché	10
Bilan financier	11

Ce document est présenté conformément au paragraphe 8.1 de l'article 5 du *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*.

L'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (l'ARPE-Québec) fête son 10^e anniversaire en 2022. C'était pour nous l'occasion de mettre en relief le travail accompli et de remercier la population québécoise de sa participation à notre succès.

Dix ans d'histoire, c'est également un bon moment pour regarder le chemin parcouru. Fondée en 2012 en réponse à l'entrée en vigueur du *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, l'ARPE-Québec est mandatée pour mettre en œuvre et exploiter pour ses membres le programme québécois de récupération et de valorisation des produits électroniques, connu aujourd'hui sous le nom **Recycler mes électroniques**^{MC} ou **Les Serpuariens**^{MD}.

Nous offrons ainsi à plus de 1 700 fabricants, distributeurs et détaillants de produits électroniques un programme environnemental approuvé leur permettant de se conformer à la réglementation provinciale. Nous proposons aussi à la population une solution simple et efficace de détourner les vieux appareils électroniques des sites d'enfouissement et d'en assurer le recyclage responsable par des entreprises certifiées, conformes aux normes canadiennes. Alors que le réseau de collecte ne comptait que quelques centaines d'emplacements à nos débuts, il comprend aujourd'hui près de 1 000 points de dépôt officiels où il est possible d'apporter plus de 150 types de produits électroniques.

En tant que société, notre conscience environnementale a certes beaucoup évolué avec les années. Notre utilisation toujours grandissante des technologies nous amène à faire des choix éclairés, particulièrement lorsque vient le temps de se départir de nos appareils.

Seulement en 2022, 17 187 tonnes de vieux produits électroniques ont été récupérées, dont 1 204 ont été dirigées vers le réemploi. En une décennie, plus de 175 000 tonnes de produits électroniques ont été détournées des sites d'enfouissement, ce n'est pas rien ! Ça pourrait remplir des semi-remorques dont la file s'étendrait sur près de 500 km ou soit de Montréal à Rimouski ! Que ces dix années de belles réalisations soient le prélude d'une dizaine d'autres !

Dominique Levesque

Directrice générale

LE PROGRAMME EN BREF



PLUS DE

150

TYPES DE
PRODUITS
ACCEPTÉS

Types de produits électroniques visés

Plus de 150 types de produits électroniques sont visés par la réglementation québécoise et acceptés dans le cadre du programme :

- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau
- Ordinateurs portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels
- Systèmes audio/vidéo non portables
- Ensembles de cinéma maison
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

Pour la liste détaillée des produits acceptés, [cliquer ici](#).

Membres

L'ARPE-Québec compte plus de 1 700 membres. Pour la liste complète, [cliquer ici](#).

Points de dépôt officiels

Il existe au Québec près de 1 000 points de dépôt officiels où il est possible d'apporter les vieux produits électroniques. Pour accéder à notre outil de localisation, [cliquer ici](#).

Au sein de notre réseau, nous retrouvons de nombreux écocentres et garages municipaux, plusieurs détaillants d'appareils électroniques et divers autres organismes et entreprises.



PLUS DE

1 700

MEMBRES



PRÈS DE

1 000

POINTS
DE DÉPÔT



PARTICIPATION
À PLUS DE

100
ÉVÉNEMENTS

PLUS DE

250

JOURS DE
COLLECTE

Autres services de collecte

En plus de ses points de dépôt officiels, l'ARPE-Québec offre des services de collecte sur place aux industries, commerces et institutions. Les recycleurs participant au programme ont aussi la possibilité de travailler directement avec ces organisations afin de recueillir leurs produits visés.

Nous organisons également des collectes ponctuelles et des événements spéciaux en collaboration avec les municipalités ainsi que certains de nos partenaires. En 2022, l'ARPE-Québec a participé à une centaine d'événements représentant plus de 250 jours de collecte.

Par exemple, en juin 2022, nous avons tenu une collecte spéciale dans le stationnement de nos bureaux, en partenariat avec Galion, afin de souligner notre 10^e anniversaire. Les citoyens et les entreprises des environs y ont été conviés.

De plus, à l'automne, nous avons poursuivi la tradition avec notre grande collecte de **Serpuariens**^{MD} dans les stationnements des centres commerciaux CF Carrefour Laval, CF Fairview Pointe Claire et CF Promenades St-Bruno.



ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Ayant le mandat d'informer, de sensibiliser et d'éduquer ses différentes clientèles en matière de récupération et de valorisation des produits électroniques en fin de vie utile, l'ARPE-Québec a poursuivi ses efforts en 2022. Il s'agissait d'une année particulière puisqu'elle marquait le 10^e anniversaire de l'organisation.

Voici un survol des principales activités de l'année 2022 sur le plan des communications.

Création d'un logo spécial « Depuis 10 ans »

Campagne publicitaire



Sous le thème « Ensemble, on peut déplacer des montagnes ! », notre porte-parole des six dernières années, le vulgarisateur scientifique Martin Carli, a remercié les Québécois pour les 175 000 tonnes de produits électroniques dézuets récupérées depuis la création du programme. Lancée en mars 2022, en français et en anglais, cette campagne à l'intention des adultes 35-64 ans a été diffusée sur de multiples plateformes, y compris à la télé, à la radio et sur le Web.

Nous avons également augmenté notre visibilité avec de l'affichage routier dans les cinq grands centres urbains du Québec : Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay.

175 000 TONNES DE SERPUIARIENS^{MD} EN 10 ANS

Depuis le début du programme en 2012, plus de 175 000 tonnes métriques de vieux produits électroniques ont été détournées des sites d'enfouissement. Ça pourrait remplir des semi-remorques dont la file s'étendrait de Montréal à Rimouski!

Merci

Martin Carli



Campagne destinée aux industries, commerces et institutions (ICI)

Concentrée à l'automne 2022, la campagne ICI avait un double objectif : faire connaître les services offerts aux entreprises dans le cadre de notre programme et maximiser le nombre de prises de contact.

Essentiellement numérique, cette campagne ciblait les entreprises du secteur tertiaire de 5 à 250 employés dans les régions métropolitaines de Montréal et Québec, et plus particulièrement les PME. Pour ce faire, des bannières ont été diffusées sur le réseau Google ainsi que sur les propriétés de La Presse, et nous avons déployé des publicités sur les réseaux sociaux LinkedIn, Facebook et Twitter.

Relations publiques

Sur le plan des relations publiques, nous avons voulu nous assurer d'une certaine visibilité tout au long de cette année d'anniversaire. Nous avons donc opté pour une campagne en trois temps nous permettant d'interpeller les médias et de diffuser notre message de manière proactive et positive.

Le tout a débuté en avril, au Jour de Terre, par la publication d'une lettre ouverte signée par notre porte-parole, Martin Carli, qui fut notamment diffusée par le Journal de Montréal et le Journal de Québec. On y a décrit le chemin parcouru par l'organisation depuis les 10 dernières années et remercié la population québécoise pour sa participation à notre programme.

Dans un deuxième temps, nous avons invité les médias et la population à venir rencontrer Martin lors de notre collecte spéciale « 10^e anniversaire » organisée le 5 juin 2022, date choisie en raison de la Journée mondiale de l'environnement.

Finalement, pour clore en beauté ces célébrations, nous avons profité de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) – qui se déroulait du 21 au 30 octobre – pour publier les résultats de notre sondage « 10^e anniversaire » réalisé en juin 2022.

Ces célébrations nous ont par ailleurs donné une visibilité médiatique sans précédent avec une portée globale de plus de 25 millions d'impressions.

le Journal de Montréal

OPINIONS • FAITES LA DIFFÉRENCE

Jour de la Terre: recycler nos Serpuariens, un petit geste qui compte gros!

PHOTO CHANTAL POIRIER

PARTAGE MARTIN CARLI, VULGARISATEUR SCIENTIFIQUE ET PORTE-PAROLE DE L'ARPE-QUÉBEC

Vendredi, 22 avril 2022 05:00
MISE À JOUR Vendredi, 22 avril 2022 05:00

Au cours des dernières décennies, notre monde a été complètement chamboulé par la multiplication des appareils électroniques. Des ordinateurs personnels aux baladeurs, en passant par les lecteurs de CD et les innombrables téléphones intelligents, les produits électroniques sont partout et leur utilisation a augmenté de façon exponentielle.



68%

DES QUÉBÉCOIS
accordent

BEAUCOUP PLUS
D'IMPORTANCE

au recyclage des
produits électroniques
qu'il y a dix ans.



52%

DES FOYERS
QUÉBÉCOIS

ont toujours

DES PRODUITS
ÉLECTRONIQUES
BRISÉS, DÉSUETS,
DÉMODÉS OU NON
UTILISÉS.

Notoriété du programme et impact sur la population



Nous avons sondé la population afin de mieux comprendre les connaissances et les comportements des Québécois en matière de recyclage des produits électroniques. Plus spécifiquement, nous avons mesuré la notoriété du programme et l'évolution de certains paramètres depuis les dix dernières années.

Les résultats sont excellents et très encourageants.

Ainsi, 68 % de la population québécoise accorde beaucoup plus d'importance au recyclage des produits électroniques qu'il y a dix ans et une grande majorité (84 %) affirme savoir comment se départir des vieux appareils de façon écologique et responsable. En fait, alors que 78 % des Québécois se disent au courant de notre programme, 39 % mentionnent avoir apporté un de leurs vieux produits électroniques dans un point de dépôt officiel de l'ARPE-Québec au cours de la dernière année.

Cependant, on constate qu'il y a encore des produits électroniques brisés, désuets, démodés ou non utilisés dans la moitié des foyers québécois (52 %). Cela représente des tonnes de matières que l'on pourrait réutiliser pour fabriquer de nouveaux produits de toutes sortes au lieu d'épuiser les ressources naturelles. Il est donc primordial de poursuivre nos efforts.

Finalement, au cours des dix dernières années, 76 % des Québécois considèrent que notre programme les a sensibilisés assez ou beaucoup à l'importance de recycler les vieux produits électroniques et la même proportion estime que notre programme a eu un impact sur la protection de l'environnement.

RÉSULTATS 2022

Quantité de produits récupérés et taux de récupération

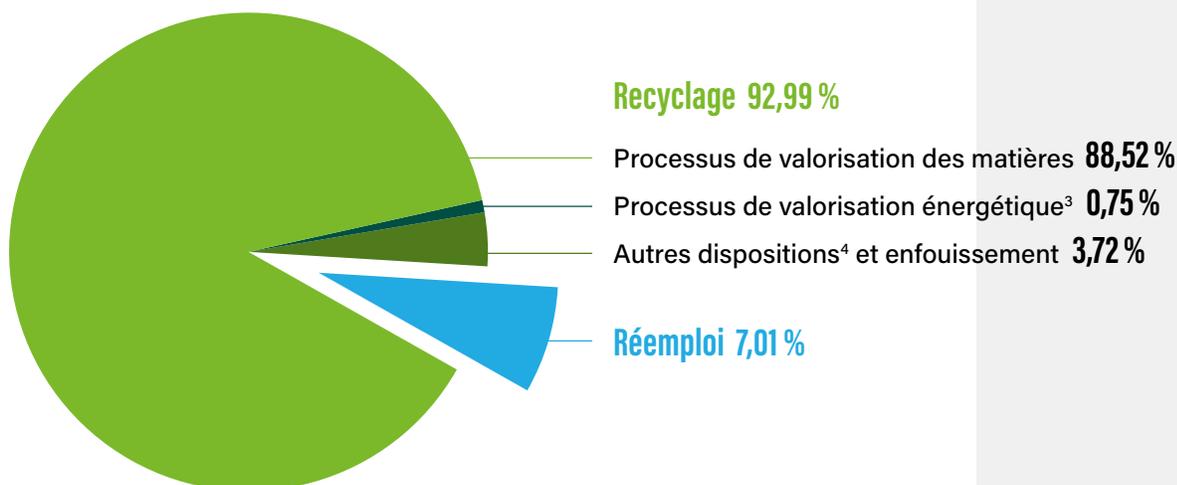
Catégorie de produits	Quantité récupérée (recyclage et réemploi) (unités)	Taux de récupération atteint (%)	Taux de récupération prescrit (%)
Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, tablettes et lecteurs de livres ¹	362 398	24,4	50
Dispositifs d'affichage	656 732	63,2	50
Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau	268 626	61,6	50
Appareils cellulaires, téléphones conventionnels, téléavertisseurs et répondeurs téléphoniques ¹	150 041	4,7	35
Systèmes audio/vidéo non portables	703 962	66,7	50
Systèmes audio/vidéo portables/personnels ²	42 169	1,0	35
Périphériques d'ordinateur et de console de jeu vidéo	174 096	s. o.	s. o.

1. L'atteinte des taux de récupération prescrits pour les catégories comprenant des produits ayant une valeur résiduelle et pour lesquels il existe un très fort marché parallèle est difficile, voire impossible.
2. Il est plus ardu de récupérer les petits appareils, car les gens sont moins enclins à s'en départir rapidement puisqu'ils n'encombrent pas la maison. De plus, certaines personnes souhaitent les conserver pour un éventuel usage.

Traitement des produits

Tous les produits recueillis en 2022 ont été recyclés ou dirigés vers le réemploi et la quasi-totalité des matières contenues dans ces appareils ont été valorisées.

Ces résultats sont basés sur les volumes récupérés au cours de l'année.



3. La valorisation énergétique consiste à récupérer et à valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets électroniques sous forme de chaleur ou d'électricité.
4. Les autres dispositions sont des méthodes de gestion des déchets non électroniques (p. ex. : papier d'imprimante, rubans magnétiques, bois contenant de la colle, papier plastique d'emballage, étuis de cuir, etc.). Étant donné l'infime quantité de ces matériaux, il est difficile de pouvoir distinguer ceux qui sont effectivement recyclés de ceux qui sont dirigés vers l'enfouissement.

Disposition des matières

Ce tableau présente la proportion des matières et/ou des composants récupérés et traités en 2022. Il décrit aussi le traitement que subit chaque matière et/ou composant et indique sa destination finale. La proportion varie en fonction des types de produits qui sont apportés dans nos points de dépôt officiels et de leur composition qui évolue au fil des ans.

Matière/ Composant	Traitement	Destination finale ⁵
Verre plombé 16,32	Les tubes sont manuellement et/ou mécaniquement séparés ou sont nettoyés et traités en morceaux pour utilisation dans la fabrication du verre, ou sont fondus pour la récupération du plomb.	Canada États-Unis
Plastiques 18,39	Les plastiques sont manuellement et/ou mécaniquement séparés. Les plastiques identifiables sont nettoyés, triés et transformés en granule pour le réemploi. Les plastiques non identifiables sont utilisés comme substitut de combustion dans le processus de fonte du métal, gérés dans un processus de valorisation énergétique, ou acheminés à l'enfouissement.	Canada États-Unis Chine Malaisie
Métaux ferreux 28,31	Les métaux sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération.	Canada États-Unis
Métaux en mélange 14,26	Les métaux sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération.	Canada États-Unis
Circuits imprimés 3,01	Les circuits imprimés sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération des métaux précieux. Les plastiques, quant à eux, sont utilisés comme un substitut de combustion dans le processus de fonte.	Canada États-Unis Japon
Fils/Câbles 3,07	Les fils/câbles sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération du métal. Les plastiques sont utilisés comme substitut de combustion dans le processus de fonte ou mécaniquement séparés et acheminés à l'enfouissement.	Canada États-Unis
Verre non plombé, bois, métaux non ferreux, métaux précieux, piles, cartouche d'encre et encre, poussières, lampes au mercure, éthylène glycol, autres matières/composants La proportion de chacune de ces matières ou composants est de moins de 3%.	Le verre non plombé est manuellement séparé et récupéré pour utilisation future ou est utilisé dans un processus de fonte et comme un substitut au « silica flux ». Le bois est séparé manuellement et géré dans un processus de valorisation énergétique ou acheminé à l'enfouissement. Les métaux et les poussières sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération. Les piles sont séparées mécaniquement pour la récupération des métaux. Les cartouches sont nettoyées et remises à neuf pour le réemploi ou sont récupérées pour la valorisation énergétique. Les lampes au mercure sont mécaniquement traitées et séparées en verre, métal et poudre de phosphore. La poudre de phosphore est traitée afin de récupérer le mercure. Le métal et le verre sont récupérés pour utilisation future. Le glycol est manuellement drainé des tubes et raffiné pour utilisation future. Les autres matières/composants sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et gérés dans un processus de valorisation énergétique ou acheminés à l'enfouissement.	Canada États-Unis

5. Afin d'assurer le traitement sûr, sécuritaire et écologique de tous les produits recueillis dans le cadre de son programme, l'ARPE-Québec collabore uniquement avec des entreprises approuvées par le Bureau de la qualification des recycleurs (BQR). Ainsi, tout le processus, de la réception jusqu'au traitement définitif de la matière (c.-à-d. du recycleur primaire jusqu'à tous les autres transformateurs en aval), est conforme aux normes de recyclage des produits électroniques en vigueur au Canada, y compris la norme internationale R2. Tous les recycleurs primaires sont situés au Québec. Cependant, afin d'assurer le traitement approprié de toutes les matières et/ou composants provenant des produits électroniques, ils travaillent également avec des transformateurs en aval qui sont eux aussi approuvés par le BQR. De plus, il est interdit à tous les recycleurs participant au programme de l'ARPE-Québec d'exporter des produits électroniques ou des substances préoccupantes vers des pays non-membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Quantité de produits mis en marché

Unités en 2022 / Par année de référence

L'année de référence, déterminée par le Règlement, est utilisée aux fins du calcul des taux de récupération.

Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, tablettes et lecteurs de livres



Dispositifs d'affichage



Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau



Appareils cellulaires, téléphones conventionnels, téléavertisseurs et répondeurs téléphoniques



Systèmes audio/vidéo non portables



Systèmes audio/vidéo portables/personnels



Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo



Bilan financier

au 31 décembre 2022

En 2022, l'ARPE-Québec a enregistré un déficit planifié et a puisé dans la réserve afin de couvrir ses coûts.

Produits	
Frais de récupération	17 943 386 \$
Intérêts	713 963
	18 657 349
Charges	
Coûts directs d'exploitation	
Transformation	8 836 987
Collecte	1 994 939
Transport et entreposage	4 551 159
	15 383 085
Autres charges	
Sensibilisation et communications	3 342 454
Administration	2 731 145
Indemnité financière versée au gouvernement	2 844
Coûts associés à l'application du nouveau Règlement	7 699
	6 084 142
	21 467 227
Excédent des produits par rapport aux charges	(2 809 878) \$
Réserve financière⁶	
Solde à l'ouverture de l'exercice	38 280 982
Excédent des produits par rapport aux charges	(2 809 878)
Solde à la clôture de l'exercice	35 471 104 \$

6. En vertu de l'Entente avec RECYC-QUÉBEC en vigueur en 2022, l'ARPE-Québec doit constituer une réserve financière suffisante au maintien du programme pour une période d'au moins douze mois, sans dépasser dix-huit mois, et au versement des pénalités.



© Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec. Tous droits réservés.
Les marques de commerce et les logos RECYCLER MES ÉLECTRONIQUES^{MC} et LES SERPARIENS^{MD}
sont la propriété exclusive de l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec.
Toute utilisation non autorisée est strictement interdite.